

# «Ma mission est de renforcer notre relation d'exception, mais également de contribuer à innover dans nos formes de partenariat»

La nouvelle ambassadrice de France au Maroc est optimiste quant à l'avenir des relations entre Paris et Rabat. Dans un entretien exclusif accordé au «Matin», Hélène Le Gal souligne les relations exceptionnelles unissant les deux pays et évoque ses priorités à la tête de la mission diplomatique de France dans le Royaume. Mme Le Gal revient également sur les enjeux et les perspectives de la coopération bilatérale ainsi que sur les principaux axes qui seront au menu de la 14<sup>e</sup> réunion de haut niveau prévue en décembre prochain à Paris.

**Le Matin :** Vous venez de prendre vos fonctions en tant que nouvelle ambassadrice de France au Maroc. Quel est votre sentiment par rapport aux nouvelles missions qui vous attendent ?

Hélène Le Gal : Je suis honorée d'avoir été choisie par le gouvernement français pour représenter la France au Royaume du Maroc, auquel nous sommes liés par un partenariat d'exception. Je suis également ravie d'effectuer ma mission dans un pays qui me permet de retrouver le continent africain, région qui a constitué un fil rouge dans ma carrière. J'ai la chance de diriger une ambassade qui forme le troisième réseau diplomatique français au monde ainsi que le premier réseau culturel, avec 6 consulats généraux, 13 centres culturels, 44 établissements scolaires et la présence très dynamique de l'Agence française pour le développement, ainsi que de nombreux autres opérateurs de l'État.

**Quels sont les dossiers de la coopération bilatérale qui vous tiennent à cœur et que vous comptez aborder en priorité ?**

Ces dernières années, nos deux pays ont beaucoup travaillé sur les échanges économiques et humains, le développement durable, la lutte antiterroriste et les migrations – des sujets importants sur nos deux continents. Notre coopération économique est excellente : plus de 900 entreprises françaises sont directement ou indirectement présentes sur le territoire marocain, représentant des milliers d'emplois. Le succès de la relation économique participe au déve-



Hélène Le Gal.

loppement du Maroc et de toute une région. D'autres sujets qui touchent encore une fois nos deux pays me paraissent majeurs, à l'instar de la réduction des inégalités territoriales, l'action en faveur de la jeunesse et, sur un plan plus international, notre coopération en Afrique. Ma mission est bien sûr de renforcer notre relation d'exception, mais également de contribuer à innover dans nos formes de partenariat. Nos échanges sont si denses et si exemplaires qu'ils peuvent servir d'incubateurs pour d'autres terrains.

**La 14<sup>e</sup> réunion de haut niveau (RHN) aura lieu en décembre. Une réunion préparatoire vient de se tenir à Paris. Quels seront les principaux points à l'ordre du jour ? Quelles sont vos attentes par rapport à cette RHN ?**

À l'occasion de la dernière RHN qui s'est tenue à Rabat, les 15 et 16 novembre 2017, cinq axes de coopération majeurs ont été identifiés : Afrique, jeunesse, innovation, mobilité, coopération décentralisée et régionalisation. Ainsi, 24 accords de partenariat ont pu être signés, notamment dans les domaines de la coopération éducative, l'enseignement supérieur, la culture, le développement des territoires ou les transports. Une réunion préparatoire s'est tenue à Paris entre le secrétaire général du ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, M. François Delattre, et la secrétaire d'État marocaine aux

Affaires étrangères, Mme Mounia Boucetta, le 12 septembre 2019. Les thèmes de la jeunesse, de l'éducation, de l'innovation, de la coopération décentralisée, du développement durable et du climat ont été identifiés par les deux parties, comme ceux qui formeront l'ossature de la prochaine réunion de haut niveau.

**Les relations entre le Maroc et la France sont souvent qualifiées d'exceptionnelles. Qu'est-ce qui fait selon vous cette «exceptionnalité» ?**

Le Maroc est un partenaire très particulier pour la France, du fait de nos liens culturels, historiques et je dirais même civilisationnels. Nos échanges bilatéraux sont extrêmement diversifiés et marqués par un dialogue dense et régulier. Cette proximité est assez unique dans le monde. Cette exception tient, d'une part, à la qualité de nos relations. Une solide amitié unit nos deux pays ; elle est nourrie par la relation personnelle et singulière qu'entretiennent nos Chefs d'État depuis des années. Le Roi Mohammed VI avait choisi la France pour effectuer sa première visite d'État à l'étranger en mars 2000. De même, pour son premier déplacement bilatéral hors d'Europe, le Président Emmanuel Macron s'est rendu au Maroc en juin 2017, moins d'un mois après son investiture. La densité de notre coopération touche tous les domaines : non seulement la diplomatie, l'économie et le développement, mais aussi les questions de sécurité. La France est le premier investisseur étranger au Maroc (10,2 milliards d'euros d'investissements en 2017), son deuxième fournisseur (4,39 milliards d'euros d'exportations en 2018) et son deuxième client (5,31 milliards d'euros d'importations en 2018). Notre coopération scolaire est exceptionnelle : les Marocains représentent le premier contingent d'étudiants étrangers en France (40.000), tandis que la France déploie au Maroc le deuxième réseau scolaire français au monde. Le Maroc est également le premier partenaire de l'AFD (l'agence a octroyé 426 millions d'euros au Maroc en 2018, dont 20,2 millions d'euros par PROPARGO, filiale de l'AFD dédiée au secteur privé).

**La France accompagne le Maroc dans la réalisation de ses grands projets structurants. Elle est un des meilleurs partenaires commerciaux du Royaume. Comment maintenir cette dynamique et la renforcer dans un environnement international hautement concurrentiel ?**

Le partenariat d'exception fait de la France le premier partenaire économique du Maroc, qui est à la fois le premier investisseur et le premier contributeur d'aide publique au développement. Notre relation commerciale évolue, comme l'illustre l'excédent commercial que le Maroc a désormais avec la France depuis 2016. De plus en plus d'entreprises marocaines rentrent sur le marché français pour y investir. Le Maroc fait ainsi partie du top 25 des pays investisseurs en France et est devenu, en nombre de projets et en nombre d'emplois, le premier pays investisseur du continent africain en 2018. Cela traduit la maturité de nos relations économiques et l'émergence d'une dynamique nouvelle, gagnant-gagnant.

À l'heure où le Maroc réoriente progressivement ses priorités économiques et invente un nouveau modèle de développement, la France est à la disposition des autorités marocaines pour accompagner le pays dans les réformes qu'il compte entreprendre. La France soutient également le choix du Maroc en faveur d'un modèle de croissance plus durable. C'est la Présidence marocaine qui, la première, s'est attachée à faire vivre l'Accord de Paris conclu au terme de la COP 21 en décembre 2015, avec l'organisation de la COP 22 à Marrakech fin 2016. Cet exemple illustre l'importance pour nos deux pays d'œuvrer concrètement à un développement économique à faibles émissions de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques. Les changements climatiques affectent tout particulièrement les espaces urbains : c'est la raison pour laquelle la France est spécialement mobilisée sur la «Ville durable», thème qui sera à l'honneur lors du prochain Sommet Afrique-France en juin 2020. ■

Propos recueillis par Abdelwahed Rmiche